



# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **26 DEC. 2022**

Le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion  
Le Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse  
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires  
La Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la  
Formation professionnels

Monsieur Gilles de MARGERIE  
Commissaire général de  
FRANCE STRATEGIE  
20 avenue de Ségur  
75007 PARIS

Réf : MTECT/2022-12/50728

Monsieur le Commissaire Général,

En mars dernier, l'organisation de la première conférence annuelle des métiers, préparée par France Stratégie et le ministère du Travail, a connu un écho important qui témoigne de l'intérêt de tous pour un lieu d'échange stratégique autour de l'emploi et des compétences, au niveau national. Cet événement a permis de présenter les résultats de la prospective des métiers et des qualifications que vous avez réalisée avec la Dares sur Les métiers en 2030. Ce travail comprenait un scénario relatif à notre Stratégie nationale bas carbone qui mettait en exergue les besoins et difficultés de recrutement anticipés pour les métiers du bâtiment notamment.

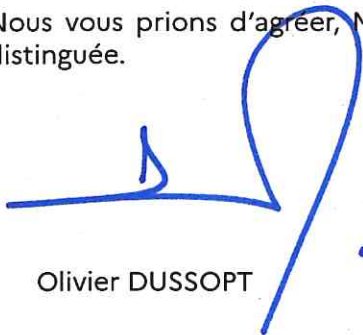
Le Gouvernement s'est engagé depuis cet été dans un processus de planification écologique pilotée par la Première ministre qui s'est traduit par la création en juillet 2022 du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) chargé d'assurer la cohérence de l'ensemble de l'action publique. Cette ambition doit s'accompagner d'une réflexion transversale sur l'impact sur l'emploi de la transition écologique. Il est aujourd'hui essentiel d'anticiper les effets de la transition sur les systèmes productifs (décarbonation, adaptation au nouveau régime climatique et énergétique, sobriété, etc.) à l'échelle des territoires, des secteurs professionnels et des entreprises, et d'en tirer des principes d'action plus particulièrement en matière de formation, de reconversion, et d'orientation. Si les désajustements déjà constatés aujourd'hui peuvent avoir des origines multiples (conditions de travail, durabilité de l'emploi, etc.), qu'il conviendra de rappeler, il s'agit notamment de s'assurer que les compétences nécessaires à la réussite de cette transformation de notre modèle de développement seront disponibles. Traduire ce mouvement de fond en termes d'emploi et de compétences revient à identifier dès maintenant les domaines d'expertise à faire émerger et développer d'ici 2030 voire au-delà, en s'appuyant sur les actifs des secteurs et/ou sur de nouveaux entrants, ainsi que les métiers existants à convertir, plus ou moins profondément (certaines activités étant amenées à terme à disparaître), à de nouvelles pratiques, à la maîtrise de nouveaux enjeux ou nouvelles techniques.

Proposer une approche objective et détaillée des perspectives futures en matière de transition écologique aux acteurs de la formation initiale, de la formation professionnelle et à tous les acteurs du marché du travail, et plus largement aux citoyens eux-mêmes, sera l'objectif de la prochaine Conférence annuelle des métiers qui se tiendra en 2023. Ces perspectives, permettront d'établir une trajectoire à suivre pour réussir la transition écologique ; un défi que ces mêmes acteurs doivent relever ensemble.

Nous souhaitons confier à France Stratégie la préparation et l'organisation de cette conférence, en veillant au lien avec les travaux de planification écologique. Celle-ci devrait être l'occasion de partager une vision fine des dynamiques macro mais également sectorielles et territoriales à l'œuvre en matière de transition écologique et le Réseau emplois compétences de France Stratégie est un lieu pertinent pour construire ce dialogue entre acteurs environnementaux et de l'emploi. Compte tenu des enjeux spécifiques au secteur du bâtiment, la conférence pourrait être alimentée par un exercice de prospective des besoins liés aux métiers pour atteindre les objectifs de planification écologique : amplification de la rénovation énergétique des bâtiments et augmentation de son efficacité, élimination des énergies fossiles, évolution du rythme de construction neuve, et excellence environnementale. Cet exercice intégrerait l'hétérogénéité territoriale et tiendrait compte des incertitudes existant tant du côté du tissu productif que de la demande de rénovation. En France, le bâtiment représente plus de 40 % des consommations d'énergie et la généralisation et la massification des rénovations énergétiques au niveau bâtiment basse consommation (BBC) ou équivalent nécessitera la formation de très nombreux professionnels du bâtiment à la rénovation BBC qu'il nous faut dès aujourd'hui mieux anticiper. Vous mettrez donc en évidence les trajectoires d'évolutions des emplois liés aux objectifs de planification écologique, les modalités de transformation des métiers concernés, les besoins en compétences afférents, en volume et en qualité et les autres leviers pouvant permettre de réduire les tensions. La dimension territoriale de cette prospective sera déterminante.

Nous souhaitons que vous puissiez engager votre réflexion dès le mois de décembre 2022, pour une restitution en juin 2023 avec un point intermédiaire en mars 2023. Pour la réalisation de cette mission, vous pourrez vous appuyer en tant que de besoin sur les administrations concernées de nos ministères, en particulier du Travail et de la Formation professionnelle, de l'Education nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de leurs opérateurs, en particulier l'ADEME qui participe aux travaux pilotés par la commission européenne sur ce sujet. Des échanges réguliers avec le SGPE devront permettre de s'assurer de la complémentarité des travaux conduits dans le cadre de ses chantiers sectoriels et transversaux, et de porter une attention particulière à la possible reproductibilité des travaux qui seront conduits sur la rénovation énergétique des bâtiments à d'autres activités pour lesquelles les enjeux de planification écologique auront également des impacts forts en termes d'emploi et de compétences, en particulier l'automobile et l'énergie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'assurance de notre considération distinguée.



Olivier DUSSOPT



Pap NDIAYE



Sylvie RETAILLEAU



Christophe BÉCHU



Carole GRANDJEAN